



Conseil économique et social

Distr. générale
17 mai 2011
Français
Original: anglais

Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par ActionAid, organisation non-gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, qui est distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2011/100 et corr.1.



Déclaration*

Action Aid International voudrait féliciter le Conseil de ses efforts pour ajourner les opérations et examens régionaux préparatoires et reconnaître qu'il est important qu'il y ait, aux Nations Unies, une instance de coordination chargée des questions relatives aux droits économiques, sociaux et culturels. Nous applaudissons le Conseil pour le choix opportun qu'il a fait du thème de cette année, qui concerne les objectifs qui ont trait à l'éducation. On ne saurait trop souligner combien il est nécessaire de parler de ce qui est fait pour assurer à tous, sans aucune exclusive, une éducation de bonne qualité. Nous tenons à reconnaître que les objectifs du Millénaire pour le développement ont été à l'origine d'énormes améliorations dans le domaine de l'éducation et dans d'autres secteurs encore, mais il reste beaucoup à faire pour réaliser les aspirations, pour 2015, au plein respect de la dignité de l'être humain et des droits de la population mondiale. Nous pensons que 2011 doit être une année d'engagement renouvelé des États à faire que des cadres juridiques et politiques, soutenus par les ressources nécessaires, soient mis en place pour atteindre l'objectif d'éducation pour tous et réaliser le droit à l'éducation.

Il est indispensable d'atteindre les objectifs de l'initiative Éducation pour tous pour réaliser les huit objectifs – en partie en raison de l'impact direct de l'éducation sur l'enfant et la santé génésique ainsi que du fait qu'éducation pour tous a créé un ensemble de données d'expérience en collaboration multiple à la réalisation des objectifs fixés pour 2015. Nous notons qu'il y a toujours 67 millions d'enfants qui ne sont pas scolarisés et 759 millions d'adultes analphabètes, que la qualité de l'éducation laisse toujours à désirer, ce qui fait que des centaines de millions d'enfants quittent l'école sans le bagage indispensable, que les niveaux de passage dans le secondaire sont faibles, que les possibilités d'accès à une éducation de prime enfance sont limitées et que peu de chances sont données à ceux qui ont raté leur éducation.

Nous pensons qu'il y a pour 2011 deux grandes priorités :

- Les États doivent remplir leurs obligations au regard de l'éducation en adhérant aux principes de non-discrimination afin que tous les citoyens, et spécialement les femmes et les filles, puissent jouir de leur droit à l'éducation.
- Les États doivent prévoir suffisamment de ressources pour atteindre l'objectif d'éducation pour tous, y compris par la coopération internationale.

Observations finales

Il faut que le Conseil joue un rôle clef en tenant les Gouvernements comptables de leurs engagements par la mise en place de dispositifs de suivi appropriés. Dans le but de renforcer l'action internationale dans le domaine de l'éducation, nous recommandons que le Conseil suive les enseignements des opérations du Groupe de haut niveau Éducation pour tous et de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous. À son tour, le Conseil devrait fournir à la communauté mondiale des rapports solides et objectifs sur la performance des États.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

Nous proposons aussi que le Conseil s'allie avec d'autres acteurs comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en raison de la forte influence qu'ils ont sur la possibilité donnée aux pays de poursuivre des politiques progressives et de financer pleinement l'éducation.
